



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180703-2018_07_168-DE

SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

2018-07-168 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 27 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le trois juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sandy CHAUCHEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Georges DELABROY pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Joël BAYLE pouvoir à Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Michel FOULHOUX pouvoir à Chantal DUGOURD, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Patrick NIVET pouvoir à Sandy CHAUCHEAU, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Michel VACHER, Christian ROBIN pouvoir à Bernard GUILHEM, Monique MEYNARD pouvoir à Christophe DARDENNE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Annie POUZARGUE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

ASSOCIATION PLIE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2018

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays du Libournais créée depuis 1996.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Pour cela, une équipe de 10 intervenants sur les territoires qui accompagne les personnes prises en charge par le dispositif comme suit : 8 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 postes PLIE répartis sur l'ensemble du territoire.

Au 1^{er} janvier 2018, dans le cadre du nouveau protocole d'accord FSE 2018, une nouvelle répartition des territoires d'intervention des 5 référents de parcours et des 2 chargés de relations entreprises ainsi qu'une redéfinition des fiches de poste ont été opérées visant les plus-values suivantes :

- Référents de parcours : ils assurent un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi. Il s'agit donc principalement :

- d'assurer des fonctions d'accueil, de conseil et de suivi par la collaboration entre les fonctions de référents de parcours et celles de chargées de relations entreprises.
- d'accompagner dans la proximité chaque participant en parcours PLIE jusqu'à 6 mois après son intégration à l'emploi,
- et de coordonner pour cela toutes les démarches liées au parcours d'insertion du participant en mobilisant toutes les compétences et moyens nécessaires.

- Chargés de Relations Entreprises : en complément de l'action des référents de parcours, les chargés de relations entreprises doivent mettre en œuvre une ressource emploi au profit des participants du PLIE :

- mettre en place des actions d'animation avec les entreprises et les partenaires de l'emploi du territoire,
- mettre en relation, sur les offres d'emploi recueillies, les employeurs concernés avec les salariés potentiels,
- collecter et diffuser des informations en lien avec l'emploi,
- favoriser les rencontres entre employeurs potentiels et participants du PLIE par la mobilisation des entreprises partenaires sur des actions spécifiques (visites entreprises, tables rondes, entretiens relais, essais en milieu de travail).

En 2017, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle du Pays du Libournais, il convient de retenir les points suivants : 571 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé vers l'emploi.

Sur ces 571 participants :

- 65 % sont des femmes,
- 36 % ont plus de 45 ans,
- 56 % sont bénéficiaires du RSA,
- 37 % n'ont aucune qualification,

- Concernant l'accès à l'emploi :

- 607 étapes emploi-formation ont été réalisées
- 497 contrats de travail ont été signés dont :
 - 356 CDD, Intérim,
 - 82 CDI et CDD de plus de 6 mois,
 - 59 Contrats aidés (CAE/CUI),
 - 10 ont créé leur entreprise.

- Concernant l'accès à la formation

- 48 ont accédé à une formation non qualifiant
- 52 ont accédé à une formation qualifiante

En outre, le PLIE a assuré la gestion et le suivi de 19 116 heures d'insertion générées dans le cadre des marchés publics des divers donneurs d'ordre publics du territoire.

En 2017, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle de La Calie, suivants :

- Les référents de parcours :

387 participants ont été accompagnés en 2017 dont 115 nouvelles personnes (dont 74 femmes),
Le taux de sortie positive (emploi et qualification) est de 49 %,
375 étapes emploi-formation ont été réalisées.

- Les Chargés de Relations Entreprises :

19 participants ont été suivis en accompagnement individuel vers l'emploi dont 100 nouvelles personnes (dont 67 femmes),
130 offres d'emploi ont été collectées.

Les données présentées par le Plan Libournais d'Insertion par l'Economique sur les caractéristiques sociales et économiques de ses participants attestent de la nécessité d'assurer une offre d'accompagnement renforcée vers l'emploi. Les principaux freins/préoccupations des bénéficiaires lorsqu'ils entrent dans le dispositif sont les suivants : la garde d'enfant, l'illettrisme numérique, la mobilité, les problèmes de logement, le souhait de réorientation professionnelle et des profils en situation de handicap.

Ainsi, il convient de poursuivre le travail partenarial engagé et il est proposé de reconduire l'adhésion et l'attribution au titre de l'année 2018 d'une cotisation annuelle à l'association du Plan Libournais d'Insertion par l'Economique. Ainsi, la cotisation pour l'année 2018 s'élève à 94 111,10 € soit 1,03 € par habitant (sur la base de 91 370 habitants).

Comme le prévoit la convention de mandat, le PLIE du Libournais a bénéficié d'une avance sur cotisation au premier trimestre de 2018 d'un montant de 68 819,59 € équivalant à 75 % de la cotisation versée en 2017. Ainsi, il convient de procéder au versement du solde, soit 25 291,51€.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 12 juin 2018,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), et 1 non participant (*Fabienne FONTENEAU*)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser le solde de la cotisation annuelle s'élevant à 25 291,51 € au PLIE du Libournais,
- signer la convention de mandat afférente.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 12 juillet 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180703-2018_07_168-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
Reçu en préfecture le 11/07/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180703-2018_07_169-DE

SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

2018-07-169 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 27 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le trois juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Georges DELABROY pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Gabi HOPER pouvoir à Thierry MARTY, Joël BAYLE pouvoir à Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Michel FOULHOUX pouvoir à Chantal DUGOURD, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Loïc MAGNAN pouvoir à Gérard HENRY, Patrick NIVET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Michel VACHER, Christian ROBIN pouvoir à Bernard GUILHEM, Monique MEYNARD pouvoir à Christophe DARDENNE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Annie POUZARGUE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS
LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) DE SERVICES
AUX FAMILLES : VERSEMENT DE SUBVENTION

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
 Reçu en préfecture le 11/07/2018
 Affiché le
 ID : 033-200070092-20180703-2018_07_169-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali soutient de manière pérenne le fonctionnement de structures et dispositifs structurants sur le territoire en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des habitants.

Au-delà de ces engagements, La Cali apporte également son soutien à des actions qui contribuent elles-aussi au public en insertion et qui constituent une étape de parcours dans leur projet individuel. La Cali fait le choix d'accompagner ces actions de manière ponctuelle et temporaire au stade du lancement, de la stabilisation financière ou encore pour relancer l'action.

Cette année, La Cali souhaite contribuer à la mise en œuvre de 5 actions qui s'inscrivent également dans le cadre du conventionnement CTG (Convention Territoriale Globale de services aux familles) avec la Caf et la Msa de la Gironde :

Opérateur	Action	Descriptif de l'action	Coût total prévisionnel	La Cali	Dép. 33	Autres
PLIE du Libournais	Ateliers optimiser sa recherche d'emploi	Cette action, en entrées et sorties permanentes sur cinq ateliers, propose de former à l'usage des smartphones et tablettes dans le cadre d'une recherche d'emploi (Objectif : 20 personnes)	3 333€	1 000€	2 333€	-
Mission Locale du Libournais	Ateliers vitalité auprès des jeunes	4 sessions d'une semaine d'ateliers collectifs autour de thématiques visant à les sensibiliser à l'importance du bien-être dans leur parcours d'insertion et à leur donner les outils pour préserver leur santé (Objectif : 4 x 10 jeunes)	11 832€	2 500€	-	Autofin: 9 332€
Imagin'actions	Ateliers itinérants de lutte contre illettrisme numérique	Ateliers collectifs d'apprentissage à l'utilisation de l'outil informatique et d'internet auprès d'un public en insertion sociale et professionnelle (objectif : 150 personnes)	62 000€	4 000€	32 000€	Etat/CGET : 5 000€ Ville Coutras : 1 000€ Fondations : 20 000€
Imagin'actions	Atelier itinérant bien-être solidaire pour tous	Parcours de 10 ateliers collectifs et 2 rendez-vous individuels afin de travailler la confiance en soi, l'image personnelle et professionnelle (prendre soin de soi, base nutrition, mise en avant atouts et qualités, etc) (objectif : 80 personnes)	63 440€	3 000€	28 440€	ARS : 30 000€ Etat/CGET : 1 000€ Ville Coutras : 1 000€
CIDFF	Remobilisation public féminin	Parcours de 4 mois d'ateliers collectifs auprès de femmes en difficultés d'insertion afin de lever les freins et développer l'autonomie et la resocialisation (Objectif : 12 personnes)	14 520€	2 500€	4 000€	Etat/CGET : 1 500€ Ville Coutras : 500€ Autofin : 6 020€
TOTAL			155 125€	13 000€	75 352€	66 773€

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 12 juin 2018,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 juin 2018

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation ci-dessus,
- à solliciter le fonds d'intervention de la Convention Territoriale Globale de services aux familles pour ces actions à hauteur de 9 000€,
- à signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputations budgétaires :

Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILLO – fonction 520

Chapitre 74 – compte 7478 – service gestionnaire et destinataire VILLO – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le
Fait à Libourne 11 juillet 2018

Le Président informe que la présente délibération
peut faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal administratif de
Bordeaux dans un délai de deux mois à compter
de sa publication et de sa réception par le
représentant de l'État

Le Président,
Philippe BLISSON

Pour expédition conforme
Philippe BLISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180703-2018_07_169-DE